

MATERNITÉ

9 mois pour se préparer de A à Z





Madame, Monsieur,



Nous vous remercions d'avoir choisi la maternité Saint-Vincent de Paul (niveau IIB). Ce livret est conçu pour vous informer de l'organisation du service. Il vous apportera de précieux conseils pour un séjour que nous vous souhaitons agréable. L'équipe soignante sera toujours à votre disposition pour vous guider tout au long de ces quelques mois à venir. La maternité fait partie du réseau des maternités de la Métropole Lilloise : le réseau OMBREL : www.ombrel.fr

Sommaire

Bienvenue	2
Sommaire	2

Une équipe à votre service

Accompagnement psycho-social	3
Acupuncture	4
Anesthésie (péridurale)	5
Allaitement maternel	6 et 7
Consultation prénatale	8
Dépistage de la trisomie 21	9
Diagnostic anténatal	9
Echographie	10
Grossesse pathologique	11
Préparation à la naissance	12 et 13
Salles de naissance (bloc obstétrical)	14
Suites de naissance	14 et 15
Service de néonatalogie	16
Tabac	16
Toxoplasmose	17
Trousseau pour la maternité	18
Notes	19

Avant de commencer le suivi de votre grossesse, vous devez impérativement vous inscrire à la maternité dès votre première échographie.

9 MOIS POUR SE PRÉPARER !

- Le service des consultations (ascenseur B, jaune, rez-bas) regroupe les consultations prénatales, les échographies, le diagnostic prénatal, l'acupuncture et les consultations d'anesthésie.
- Les consultations de surveillance ambulatoire se déroulent dans le service des urgences (rez-haut).
- La préparation à la naissance a lieu au 2^{ème} étage (ascenseur B, jaune) dans une salle aménagée.
- Des réunions d'informations (péridurale, allaitement...), s'y déroulent également.

- Secrétariat d'obstétrique et de gynécologie (pour fixer un RDV) :
Tél. : 03 20 87 48 29

- Secrétariat de diagnostic anténatal :
Tél. : 03 20 87 48 36 ou 03 20 87 48 38

- Secrétariat pour l'aide au sevrage tabagique : **Tél. : 03 20 87 48 58 ou Tél. : 03 20 22 50 54**

- Urgences gynécologiques et obstétricales (24h/24) :
Tél. : 03 20 87 48 31

- Service social : **Tél. : 03 20 87 48 10**

- Pour obtenir le numéro de chambre d'une patiente hospitalisée :
Tél. : 03 20 87 48 48



Une équipe à votre service :



Une équipe médicale pluridisciplinaire composée de :

- médecins gynécologues-obstétriciens,
- pédiatres,
- anesthésistes,
- sages-femmes,
- infirmières,
- auxiliaires de puériculture,
- aides-soignantes,
- agents de service logistique,
- secrétaires médicales.

Mais aussi des :

- pédopsychiatres,
- kinésithérapeutes,
- assistantes sociales qui travaillent en collaboration avec le service d'obstétrique et peuvent intervenir pendant la grossesse et après la naissance.

Cette équipe pluridisciplinaire assure la surveillance clinique et les soins en veillant à votre bien-être et celui de votre enfant. Tous sont là pour répondre à vos questions et vous aider.

Mixité des équipes :

Les équipes soignantes sont mixtes, HOMMES et FEMMES occupent toutes les fonctions représentées en consultation d'obstétrique, échographie, urgences, salles d'accouchement, anesthésie, suites de naissance.

Certaines patientes demandent à être prises en charge exclusivement par une femme. Compte tenu de contraintes organisationnelles, nous ne pouvons garantir que ce souhait sera respecté en toutes circonstances. L'inscription en maternité implique que vous acceptiez cette règle.



ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIAL

Des consultations d'accompagnement psychologique peuvent vous être proposées pendant votre grossesse, elles sont assurées par l'équipe de pédopsychiatrie, travaillant quotidiennement auprès des

femmes enceintes et jeunes mamans. Cet accompagnement se prolongera dans le service des suites de naissance. Téléphone : **03 20 87 76 06**.

Une assistante sociale peut vous aider dans vos démarches administratives et sociales du début de la grossesse au retour à domicile.

ACUPUNCTURE

Pratiquée depuis plusieurs années à l'hôpital Saint Vincent de Paul dans le service d'obstétrique par des sages-femmes formées à cette pratique, l'acupuncture peut vous être proposée tout au long de votre grossesse.

L'acupuncture repose sur le principe de l'utilisation de l'énergie que possède chaque individu. Elle s'applique particulièrement bien à la grossesse. Elle se pratique avec de fines aiguilles par piqûres superficielles de points choisis. Une séance dure environ 30 minutes. Elle permet de traiter sans prise de médicaments bon nombre de petits problèmes que vous pouvez rencontrer ; elle ne présente aucun danger, ni pour la mère, ni pour l'enfant.

Quelques exemples de problèmes traités :

- vomissements,
- insomnies,
- lombalgies et sciatalgies,
- crampes,
- constipation,
- hémorroïdes ...

Pendant le dernier mois de grossesse, il est possible de préparer l'accouchement en favorisant l'assouplissement et la

dilatation du col, l'adaptation du fœtus dans le déroulement harmonieux de l'accouchement, la présentation du fœtus (ex. : siège).

Après la naissance, l'acupuncture peut faciliter la montée de lait, soulager les douleurs du post-partum, et favoriser le bien-être maternel.

N'hésitez pas à demander plus de précisions à votre consultant, médecin obstétricien ou sage-femme.





ANESTHESIE

Une consultation d'anesthésie est obligatoire au 3^{ème} trimestre de votre grossesse, elle est réalisée par un médecin anesthésiste de l'équipe.

Elle est précédée par une réunion d'information sur la péridurale, celle-ci a lieu le vendredi de **9h à 10h30** sur rendez-vous au secrétariat des consultations prénatales ou par téléphone au **03 20 87 48 29**.

Si la péridurale n'est pas souhaitée ou réalisable, une alternative, médicamenteuse, ou non, peut être proposée en respectant vos préférences, dans la mesure du possible.





A

ALLAITEMENT MATERNEL

Processus physiologique, naturel, pleinement adapté aux besoins de votre enfant.

L'allaitement a de nombreux **effets bénéfiques sur la santé** de l'enfant à court et long terme, et sur la santé de sa mère. Ceux-ci dépendent de l'exclusivité de l'allaitement et de sa durée.

L'allaitement maternel permet des liens d'intimité entre la mère et son enfant. Ce contact apporte des sensations de confort et de sécurité affective.

Le lait maternel est l'aliment par excellence pour le nouveau-né et s'adapte à ses besoins. Ses bienfaits ont été largement démontrés. De plus, c'est pratique et économique.

L'OMS recommande un allaitement **exclusif** pendant les 6 premiers mois

de vie puis, avec une diversification alimentaire, jusque 2 ans ou plus.

L'allaitement est associé à un **moindre risque** de diarrhées aiguës, d'otites aiguës et d'infections respiratoires sévères, à une **diminution du risque** d'asthme et d'eczéma dans les 1ères années de la vie chez les enfants à risque d'allergie, ainsi qu'une diminution du risque d'obésité, de surpoids et de diabète. Le lait maternel est très digeste.

Chez les prématurés, le lait maternel favorise la maturation des fonctions digestives. Il contribue à améliorer les performances du développement des nouveau-nés très prématurés.



Ressources en AM : Vous pouvez collecter des informations auprès des sages-femmes libérales ou de PMI, du **réseau OMBREL** et des **associations de soutien** telles que la **Leche League** et **Solidarilait**. N'hésitez pas à consulter leur site sur internet. Vous pouvez également bénéficier d'une **consultation en allaitement** à la maternité pendant votre grossesse si vous présentez une particularité (chirurgie, traitement...) ou un antécédent de difficulté d'allaitement.



Allaiter : pourquoi pas moi ?

VOICI QUELQUES REPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ !

Est-ce que je vais avoir du lait ?

Après l'accouchement, les hormones de grossesse diminuent et le lait peut être secrété et s'écouler. La tétée précoce à la naissance et le peau à peau favorise le démarrage de l'allaitement. Parallèlement, l'acte de succion stimule la sécrétion de lait qui s'adapte aux besoins de l'enfant. Toute maman est donc capable d'allaiter son bébé.

Mon lait sera-t-il nourrissant ?

Le lait maternel est toujours parfaitement adapté. Sa composition, idéale, évolue en fonction des besoins de l'enfant. Les quantités évoluent en fonction de la stimulation.

Est-ce qu'allaiter fait mal ?

Il faut différencier sensibilité et douleur. Les premières tétées peuvent vous surprendre par la vigueur avec laquelle votre enfant tète. L'important est que vous adoptiez les bonnes positions et une prise du sein adaptée. Pour cela, l'équipe de la maternité vous aidera.

Quand dois-je mettre mon bébé au sein ?

Allaiter à la demande, c'est allaiter aux signes d'éveil du bébé dès qu'il cherche à téter et sans restriction. Les premiers jours, proposez-lui fréquemment et systématiquement les deux seins à chaque tétée. La cohabitation 24h/24h permet de répondre plus facilement aux besoins de votre enfant.

Comment savoir s'il a suffisamment mangé ?

Il n'y a pas de surdosage de lait maternel ; pas besoin de connaître la quantité donnée. Laissez le bébé au sein tant qu'il tète efficacement. Eviter la sucette ou la tétine. Soyez rassurée par sa croissance, son comportement et ses couches bien pleines !

Puis-je continuer à fumer ?

Le tabac n'est pas une contre-indication formelle, mais il faut savoir que la nicotine passe dans le lait. Il est donc préférable, à défaut d'arrêter, de réduire sa consommation.

REUNION D'INFORMATION sur l'ACCUEIL du NOUVEAU-NE et sur la conduite PRATIQUE de l'ALLAITEMENT MATERNEL : inscrivez-vous !

Afin d'éclairer votre choix, nous vous proposons d'assister à l'une des réunions qui vous sont proposées, en salle de préparation à la naissance au 2^{ème} étage de la maternité. Vous trouverez les dates sur la porte de la salle, ou à l'accueil des consultations prénatales, au rez-bas, où vous pourrez vous inscrire auprès des secrétaires.



CONSULTATION PRENATALE

Le suivi est mensuel, il est effectué par les gynécologues-obstétriciens et les sages-femmes. Pour chaque rendez-vous il est **impératif d'arriver 15 minutes avant l'heure de votre consultation afin d'effectuer l'enregistrement administratif de votre dossier.**

La première consultation appelée « ouverture de dossier » dure 45 minutes. Vous devez apporter tous documents relatifs à votre grossesse et en particulier, les bilans sanguins et échographies réalisés depuis le début de votre grossesse.

Les consultations suivantes durent 20 minutes.

Votre dossier si vous le souhaitez peut vous être restitué après chaque consultation, pour permettre une coordination optimale entre tous les professionnels qui interviennent pendant votre grossesse. Vous devez impérativement être munie de votre dossier à chaque rendez-vous.

Après vous en avoir informé, une sage-femme libérale ou de PMI (Protection Maternelle et Infantile) peut vous contacter à la demande d'un professionnel de la maternité afin de mieux surveiller l'évolution de votre grossesse entre deux consultations.





DEPISTAGE DE LA TRISOMIE 21

L'échographie du premier trimestre constitue la première étape du dépistage de la trisomie 21 par la mesure de la clarté nucale de l'embryon.

Il est possible, si vous le souhaitez, d'affiner le risque évalué par cette mesure en réalisant une prise de sang dans un laboratoire externe.

Un risque, prenant en compte votre âge, la clarté nucale et le résultat de la prise de sang est établi. Si ce risque de trisomie 21 paraît élevé, une consultation de génétique sera rapidement organisée afin de vous proposer la réalisation d'une amniocentèse ou d'une biopsie de trophoblaste.

DIAGNOSTIC ANTENATAL

En cas de découverte d'une anomalie échographique ou génétique du fœtus, une consultation spécialisée vous sera proposée rapidement.

L'équipe de diagnostic anténatal de la

maternité Saint Vincent de Paul travaille en étroite collaboration avec le Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal (CPDPN) basé à l'hôpital Jeanne de Flandres.



Cette équipe comprend des échographistes, gynécologues, sages-femmes, généticiens, pédiatres (néonatalogistes, neuropédiatre, cardiopédiatre et chirurgien pédiatrique), pédopsychiatres.



ECHOGRAPHIE

1^{er} trimestre : à 12 semaines (3 mois)

2^{ème} trimestre : vers 22 semaines (5 mois)

3^{ème} trimestre : vers 32 semaines (7 mois).

Au cours de la grossesse, 3 échographies sont recommandées : **une à chaque trimestre.**

Cet examen permet d'obtenir des informations primordiales pour le suivi de la

grossesse : âge exact de la grossesse, nombre de fœtus, croissance, bon développement des différents organes, qualité des échanges entre la mère et le fœtus.

Ces examens ne font pas partie des examens obligatoires, vous pouvez signaler au consultant que vous ne souhaitez pas que les recherches de malformations soient faites.

Qu'est ce que l'échographie ?

L'échographie permet d'obtenir des images grâce à des ultrasons émis par une sonde et renvoyés par le fœtus. Ces signaux sont transformés par la machine en images visualisées sur un écran. Des photos sont prises pendant l'examen, mais la meilleure analyse se fait en temps réel au cours même de l'échographie.

L'échographie en 3 dimensions peut s'avérer utile pour préciser certaines malformations, mais ne fait pas partie de l'échographie de dépistage.

Le doppler mesure la vitesse du flux sanguins dans différents vaisseaux du fœtus ou du placenta, il permet ainsi d'évaluer les échanges materno-fœtaux et le bien être du fœtus.

L'échographie permet de mettre en évidence certaines malformations éventuelles du fœtus. Malgré une technique avancée, l'échographie n'est pas parfaite et il est possible qu'une anomalie, pourtant bien présente, ne soit pas détectée à l'examen.

À l'inverse, certaines images visualisées lors de l'examen, peuvent faire évoquer à tort une malformation, source d'anxiété pour les futurs parents.

En cas de découverte ou de doute sur une malformation, une échographie de contrôle par un échographiste de référence sera programmée, des examens complémentaires pourront vous être proposés (prise de sang, amniocentèse, IRM...)

L'échographie est un examen médical qui nécessite beaucoup de concentration de la part de l'opérateur, il est donc important de réaliser l'examen dans le calme. Le consultant peut être amené à refuser l'accès aux accompagnateurs nombreux ou bruyants. La présence des enfants en salle d'échographie est déconseillée. Aucun enregistrement ou prises de photographie ne sont autorisés, l'ensemble des clichés vous sera remis en fin d'examen.



GROSSESSE PATHOLOGIQUE

Certaines pathologies peuvent compliquer votre grossesse : diabète, hypertension, pathologie de la thyroïde, menace d'accouchement prématuré.

Vous pourrez être amenée dans ce cas, à rencontrer d'autres professionnels de santé de l'hôpital Saint Vincent de Paul.

L'existence d'un diabète de grossesse nécessite une prise en charge conjointe par la maternité et le service de diabé-

tologie. Le premier bilan diabétologique s'effectue lors d'une hospitalisation de jour dans le service de diabétologie situé à l'unité ambulatoire adulte, la suite de la prise en charge s'effectue en consultation externe ou en hospitalisation de jour à la maternité.

Par ailleurs, en cas de besoin particulier, la maternité dispose d'un service d'hospitalisation des grossesses pathologiques. En cas de menace d'accouchement prématuré, vous pourrez rencontrer un pédiatre du service de néonatalogie.





P

PREPARATION A LA NAISSANCE ET A LA PARENTALITE : PNP

Chaque future maman bénéficie de 8 séances maximum de préparation, prises en charge à 100% par la sécurité sociale : l'entretien individuel suivi des séances théoriques et pratiques.

Différentes méthodes sont possibles. Parlez-en avec la sage-femme ou le médecin qui vous suit. Vous pouvez également faire le choix de suivre une préparation avec une sage-femme libérale près de chez vous.

L'entretien individuel est une occasion privilégiée de poser toutes vos questions, d'aborder le vécu de votre grossesse et votre projet de naissance.

La PNP a pour objectif de favoriser la participation active de la femme ou du couple dans leur projet de naissance en les rendant **acteurs** tout au long des différentes étapes : parcours de grossesse, modalités d'accouchement, conditions du retour à la maison, suivi post-natal, etc. C'est un moment d'échanges et de partage d'informations qui répondent aux **besoins spécifiques** des femmes enceintes. La PNP permet un bon vécu de cette période.

Les thèmes théoriques

suivants y sont abordés :

- la grossesse,
- les motifs de consultations en urgence,
- le déroulement de l'accouchement,
- l'après-naissance,
- le séjour en maternité,
- les soins au nouveau-né,
- le retour à la maison,
- le suivi pédiatrique...



Visite de la maternité :

Le samedi matin, **sur inscription**, il vous est possible de visiter la maternité. Les futurs papas sont les bienvenus.



PNP à la maternité :

3 APPROCHES sont proposées alliant l'information théorique et le travail corporel :

1/ La sophrologie

C'est l'art de bien vivre sa grossesse, de se préparer sereinement à l'accouchement et à l'accueil de votre enfant grâce à :

- un apprentissage de la respiration ;
- une relaxation dynamique avec anticipation des événements à venir ;
- une meilleure gestion de la douleur ;
- le développement de la confiance en soi et des autres ;
- le développement de la pensée positive.

2/ Le Qi gong :

C'est un véritable art de vivre issu de la tradition chinoise ancestrale, et permettant la maîtrise de l'énergie qui circule

dans le corps :

- une gymnastique douce,
- la respiration,
- les postures,
- une concentration de l'esprit.

3/ Ou avec une sage-femme libérale, au sein de la maternité, le lundi en fin d'après-midi. Renseignez-vous auprès de l'accueil des consultations prénatales.

Inscription : idéalement, dès votre 6^{ème} mois de grossesse, vous pouvez vous inscrire : A la maternité, à l'accueil des consultations prénatales, au rez-bas ou par téléphone au **03 20 87 48 29**.

PNP en ville :

Vous pouvez aussi réaliser votre préparation avec **une sage-femme libérale proche de chez vous** qui propose un large éventail de préparations à la naissance selon chacune : classique, postures De Gasquet, yoga, sophrologie, haptonomie, piscine... La liste des sages-femmes libérales du réseau vous est remise au cours de votre 1^{er} RDV. Elle est disponible à l'accueil des consultations ou sur le site **ombrel.fr**.





SALLES DE NAISSANCE

Deux sages-femmes, formées aux postures d'accouchement sont présentes en permanence. Le gynécologue-obstétricien, l'anesthésiste et le pédiatre peuvent intervenir à tout moment 24H/24. La priorité du service est d'offrir une prise en charge la plus personnalisée possible, préservant la sécurité tout en respectant la physiologie. Vous aurez la possibilité de marcher, bouger, boire un peu et de vous posturer.

L'analgésie péridurale peut vous être proposée 24h/24.

Le jour de l'accouchement :

Vous pouvez ramener :

- votre musique (cd, mp3, clé USB),
- un brumisateur d'eau,
- et pour bébé : un body, une brassière ou un gilet, des chaussons ou des chaussettes, un bonnet et un pyjama.

Vous pouvez vous faire accompagner par une personne de votre choix tout au long du travail et de l'accouchement.

SUITES DE NAISSANCE

Dans le service des suites de naissance, le personnel prend en charge le couple mère-enfant, c'est-à-dire qu'une même sage-femme, en collaboration avec une auxiliaire de puériculture et une infirmière, assure de façon personnalisée et conjointe, les soins pour la mère et l'enfant, en respectant les rythmes de chacun. Chaque matin, une visite médicale avec l'obstétricien, la sage-femme, les internes, les étudiants du service, est assurée, ainsi qu'une visite par un pédiatre, afin de garantir une prise en charge spécifique et adaptée, au couple mère/enfant.

Une réunion d'information sur les conseils de sortie vous est proposée plusieurs fois par semaine.

Une rencontre parents-bébé animée par une psychomotricienne, vous est proposée une fois par semaine.

Relais après la sortie :

Dès le lendemain de votre sortie, une sage-femme libérale peut assurer un suivi personnalisé à domicile, adapté à vos besoins et celui de votre nouveau-né. Vous pouvez également avoir recours à votre médecin généraliste, un pédiatre ou faire appel à la puéricultrice de PMI.

Nouveau service : le PRADO

Une conseillère de l'assurance maladie peut prendre contact pour vous, au sein de la maternité, avec la sage-femme de votre choix pour organiser le 1^{er} RDV à domicile.



Les accompagnants :

Le papa peut passer la nuit dans la chambre en achetant un ticket nuit/petit-déjeuner à l'Accueil Hospitalisation (selon disponibilité des lits). Pour permettre les soins et l'entretien de la chambre, nous vous demandons de libérer le lit d'accompagnant pour 8h30.

Il est possible de commander un repas accompagnant en achetant un ticket à l'Accueil Hospitalisation. Vous devez le remettre au personnel du service avant 9h.

Heure des repas à respecter impérativement : 8h ; 12h30 ; 18h45.

Attention, par mesures d'hygiène, les repas ne peuvent pas être réchauffés.

Les visites sont autorisées de 13h à 19h45. Merci de ne pas faire de bruit afin de respecter le repos des mères et des bébés.

Les sorties :

Elles s'effectuent avant midi, le repas n'est donc pas assuré le jour de la sortie. Avant votre départ, passez à l'Accueil Hospitalisation situé au rez-de-chaussée haut pour régler les formalités de sortie.

Les hôtesse sont à votre disposition : du lundi au samedi de 7 h 45 à 19 h 30 et le dimanche de 11 h à 19 h.

SERVICE D'HOSPITALISATION

Il comprend 36 chambres, toutes individuelles avec cabinet de toilette et douche, 2 d'entre elles sont équipées pour les personnes à mobilité réduite.

8 sont dédiées aux grossesses pathologiques, pour la prise en charge des problèmes médicaux pouvant être rencontrés pendant la grossesse et nécessitant une hospitalisation, 28 sont dédiées aux suites de naissance.





S

SERVICE DE NEONATOLOGIE

A la naissance, si votre enfant né prématurément ou doit bénéficier de soins spécialisés, il peut être pris en charge par une équipe pluridisciplinaire dans le service de néonatalogie, situé au premier étage ou rester dans votre chambre «berceau koala», en bénéficiant d'une surveillance pédiatrique quotidienne. Les équipes de la maternité et de la néonatalogie travaillent en étroite collaboration. Un pédiatre est présent sur place 24h/24.

Cette unité comporte 17 lits dont 6 de soins intensifs. Une attention particulière est portée à la présence des parents, un hébergement mère-enfant peut vous être proposé.



T

TABAC

Fumer est dangereux

Durant la grossesse, votre enfant est aussi en danger.

Vous êtes motivée pour vous libérer de cette addiction ?

Nous pouvons vous aider

A n'importe quel moment de votre grossesse, vous pouvez bénéficier d'une consultation spécialisée.

Cette consultation vous permettra :

- de parler de votre dépendance,
- de quantifier votre intoxication à l'aide d'un analyseur d'oxyde de carbone,
- d'avoir des conseils pour arrêter ou réduire votre consommation,
- d'être informée sur les substituts nicotiniques.

Prenez rendez-vous

- sur le site de Saint Vincent de Paul.
Tél. : 03 20 87 48 58 ou 03 20 22 50 54
- sur le site de Saint Philibert.
Tél. : 03 20 22 50 54

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des sages-femmes ou médecins obstétriciens consultants.



TOXOPLASMOSE

La toxoplasmose est une maladie bénigne, qui passe généralement inaperçue ou provoque au maximum un état grippal.

Si elle est contractée pendant la grossesse, elle peut être transmise au fœtus et entraîner une atteinte plus ou moins sévère (atteinte neurologique, oculaire, fausse couche...)

Une prise de sang en début de grossesse est nécessaire pour savoir si vous êtes immunisée contre cette infection **(cela signifie que vous avez présenté l'infection avant d'être enceinte et qu'il n'y a donc pas de risque pour la grossesse en cours)**.

Si cette prise de sang révèle que vous n'êtes pas immunisée contre la toxoplasmose, une série de précautions sont à prendre pour éviter la contamination pendant la grossesse (voir ci-contre). Une prise de sang sera faite chaque mois pour vérifier que vous n'avez pas contracté la maladie, le cas échéant, un traitement devra vous être donné le plus rapidement possible. Différents examens et un suivi renforcé permettront d'éliminer l'éventualité d'une transmission de la maladie au fœtus.



Précautions à prendre si vous n'êtes pas immunisée

- 1 - Lavez-vous les mains le plus souvent possible et en particulier avant la préparation des repas et avant de manger. si vous avez manipulé de la viande saignante, de la terre, des légumes crus, caressé un chat.
- 2 - Ne mangez que de la viande bien cuite ;
- 3 - Rincez abondamment les légumes crus et les fruits ;
- 4 - Eviter le contact avec les chats et utilisez des gants si vous devez changer la litière.



T

TROUSSEAU POUR LA MATERNITE

Pour maman :

- ☐ coussin de maternité si vous en avez un,
- ☐ draps de bain, gants et nécessaire de toilette (*brosse à dents, dentifrice, savon hygiène intime...*),
- ☐ linge personnel pour chaque jour (*confortable*),
- ☐ slips de préférence à usage-unique,
- ☐ soutien-gorge adaptés,
- ☐ 1 stylo et 1 montre.

Pour bébé :

- ☐ brassières ou gilets,
- ☐ brosse ou peigne,
- ☐ chaussettes ou chaussons, bonnet,
- ☐ nacelle ou siège-auto, dos à la route obligatoire pour le transport de bébé en voiture,
- ☐ pour la sortie : manteau et couverture,
- ☐ pyjamas et bodies,
- ☐ savon liquide ou surgras,
- ☐ serviettes de toilette et gants (*2 par jour*),
- ☐ thermomètre électronique,
- ☐ tout le linge doit être lavé au moins 1 fois,
- ☐ turbulette ou gigoteuse.



Les équipes de la maternité et de la néonatalogie de l'hôpital Saint-Vincent de Paul se sont vus décerner par les experts du comité d'attribution de l'OMS et l'UNICEF en décembre 2014

le label « Hôpital Amis des BébéS »

Ce label est l'aboutissement d'une démarche qualité mise en place au sein de nos équipes depuis plusieurs années, en adéquation avec les données scientifiques.

Les soins sont centrés sur l'enfant et ses parents, en offrant un environnement réconfortant et un accompagnement personnalisé qui permet au couple de prendre sa place auprès de leur enfant dès la naissance jusqu'au retour à domicile.

Il vise à encourager, soutenir et protéger l'allaitement maternel, celui-ci couvrant au mieux tous les besoins des nouveau-nés, par un accompagnement éclairé. Les mères ayant tout particulièrement besoins d'aide et de soutien dans la phase d'initiation de l'allaitement maternel.

Il assure une attitude de bien-traitance profitable à tous les bébéS, allaités ou non.

Le travail en équipe et en réseau permet d'assurer la continuité des soins en effectuant des relais cohérents après la sortie de la maternité.

Ainsi, le label concerne tous les nouveau-nés et leurs parents, quelque soit le mode d'alimentation choisi.

